

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 10 septembre 2018, à 19h30, à la salle du conseil**

Madame la mairesse, Line Fréchette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Daniel Nadeau	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	Mme Stéphanie Bonin		

Le conseiller, M. Marcel Sinclair, est absent pour cause de vacances à l'extérieur de la province.

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Line Fréchette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2018-09-2479)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant l'item suivant et en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts :

18. a) Course automnale amicale

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2018
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2018

ADMINISTRATION

4. Avis de motion : Règlement numéro 549-18 amendant le règlement 451-12 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'imposer des règles d'après-mandat
5. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT): Dépôt d'une demande d'aide financière pour un projet estimé à 99 738,12 \$ dans le cadre du programme *Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de service ou d'activités en milieu municipal afin d'acquérir de l'équipement pour l'installation d'asphalte chaude*
6. Politique salariale 2018 : Adopter les modifications à la politique salariale telle que présentée aux membres du conseil

HYGIÈNE DU MILIEU

7. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) : Dépôt d'une demande d'aide financière pour un projet estimé à 13 391,16 \$ dans le cadre du programme *Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de service ou d'activités en milieu municipal* afin d'acquérir un GPS de précision
8. Autoriser l'achat du terrain à l'entrée de la municipalité, au montant de 37 000 \$, plus taxes

9. Pierre Grondin, arpenteur : Mandat pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 433 144
10. Me Geneviève Pelletier-Normand : Mandat pour la rédaction des documents nécessaires à l'acquisition d'une partie du lot 4 433 144
11. Cueillette et transport des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques : Appel d'offres sur invitation écrite pour les années 2019, 2020 et 2021

TRANSPORT

12. Autoriser les travaux de nettoyage de fossés sur les rues Lecavalier et Élisée pour un montant maximal de 5 200 \$, taxes incluses
13. Martech Inc. : Autoriser l'achat de panneaux, cônes, pieds de pancarte, poids pour un montant de 1 588,95 \$, taxes et livraison incluses

LOISIRS ET CULTURE

14. Course *Défie le sentier, Soucy!* : Demande d'aide financière pour l'installation d'un conteneur à déchet lors de l'évènement
15. Autoriser l'inscription d'une équipe à la course Défie le sentier! Soucy
16. Sonimec : Autoriser l'achat d'une console de son pour le camp de jour au coût de 1 756,81 \$, taxes incluses
17. Autorisation pour la marche *Défi Sutton* au profit de la Société canadienne du cancer et l'organisme Rose-des-Vents, le 4 mai 2019, au parc du Sanctuaire
18. Adoption des comptes à payer
19. Varia
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2018-09-2480)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2018

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2018 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2481)

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2018

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2018 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2482)

4. Avis de motion : Règlement numéro 549-18

Avis de motion est par les présentes donné par M. Jocelyn Brière, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 549-18 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'imposer des règles d'après-mandat* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 549-18 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'imposer des règles d'après-mandat* est

présenté. Le conseiller, M. Jocelyn Brière, explique le projet de règlement aux personnes présentes. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance.

(2018-09-2483)

5. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT): Dépôt d'une demande d'aide financière pour un projet estimé à 99 738,12 \$ dans le cadre du programme Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de service ou d'activités en milieu municipal afin d'acquérir de l'équipement pour l'installation d'asphalte chaude

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Attendu que les municipalités de Saint-Majorique-de-Grantham et de Saint-Bonaventure désirent présenter un projet d'acquisition de matériel destiné à l'installation d'asphalte chaude dans le cadre de l'aide financière;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham s'engage à participer au projet de *d'acquisition d'équipement pour l'installation d'asphalte chaude*;
- La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;
- La directrice générale, Mme Emilie Trottier, est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tout document en lien avec cette demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2484)

6. Politique salariale 2018 : Adopter les modifications telle que présentée aux membres du conseil

Attendu que la résolution numéro 2018-01-2282 relative à l'adoption de la Politique salariale 2018;

Attendu que la politique nécessite certaines modifications;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu de modifier la Politique Salariale 2018 tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2485)

7. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) : Dépôt d'une demande d'aide financière pour un projet estimé à 13 774,36 \$ dans le cadre du programme Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de service ou d'activités en milieu municipal afin d'acquérir un GPS de précision

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Attendu que les municipalités de Saint-Majorique-de-Grantham et de Saint-Germain-de-Grantham désirent présenter un projet de *d'acquisition d'un appareil de géolocalisation (GPS)* dans le cadre de l'aide financière;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham s'engage à participer au projet d'acquisition d'un appareil de géolocalisation (GPS);
- La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;
- La directrice générale, Mme Emilie Trottier, est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tout document en lien avec cette demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2486)

8. Autoriser l'achat du terrain à l'entrée de la municipalité, au montant de 37 000 \$, plus taxes

Attendu la résolution 2014-09-1200 concernant une promesse d'achat-vente d'un terrain appartenant à la Ferme Blanchette par la municipalité;

Attendu le contrat de promesse d'achat-vente intervenu entre les partis le 28 novembre 2014;

Attendu l'autorisation numéro 409129 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de procéder à l'acquisition du terrain. Il est également résolu d'autoriser la mairesse, Mme Line Fréchette, et la directrice générale, Mme Emilie Trottier, à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à cette acquisition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2487)

9. Pierre Grondin, arpenteur : Mandat pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 433 144

Attendu la résolution numéro 2018-09-2486;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de mandater la firme d'arpentage Pierre Grondin, arpenteur pour la réalisation du cadastre du lot.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2488)

10. Me Geneviève Pelletier-Normand : Mandat pour la rédaction des documents nécessaire à l'acquisition d'une partie du lot 4 433 144

Attendu la résolution numéro 2018-09-2486

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de mandater Me Geneviève Pelletier-Normand, notaire, pour la rédaction et le dépôt des documents nécessaires à l'acquisition du terrain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2489)

11. Cueillette et transport des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques : Appel d'offres sur invitation écrite pour les années 2019, 2020 et 2021

Attendu que le contrat avec la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François vient à échéance le 31 décembre 2018;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de procéder par appel d'offres sur invitation écrite auprès de deux fournisseurs possédant les équipements conformes pour la cueillette et le transport des matières résiduelles, recyclables et organiques pouvant couvrir les années 2019, 2020 et 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2490)

12. Autoriser les travaux de nettoyage de fossés sur la rue Lecavalier et Élisée pour un montant maximal de 5 200 \$, taxes incluses

Attendu que la municipalité doit procéder à des travaux de nettoyage de fossés sur les rues Lecavalier et Élisée;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage de fossés et de ponceaux pour un montant maximal de 5 200 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2491)

13. Martech Inc. : Autoriser l'achat de panneaux, cônes, pieds de pancarte et poids

Attendu que l'inspecteur en voirie et en infrastructures a procédé à un inventaire complet des panneaux installés sur le territoire de la municipalité;

Attendu que plusieurs panneaux sont manquants ou endommagés;

Attendu la discussion des membres du conseil en ce sens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat de panneaux de signalisation auprès de l'entreprise Martech Inc., pour un montant total de 1 588,95 \$, taxes et livraison incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2492)

14. Course Défie le sentier! Soucy : Demande d'aide financière pour l'installation d'un conteneur à déchet lors de l'évènement

Attendu que les organisateurs de la course *Défie le sentier! Soucy* demande à la municipalité une aide financière pour l'installation d'un conteneur à déchet lors de l'évènement;

Attendu la résolution numéro 2018-05-2411 relative à l'implication de la municipalité pour la course *Défie le sentier! Soucy* 2018;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de maintenir la résolution et de ne pas donner suite à la nouvelle demande du comité organisateur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2493)

15. Sonimec : Autoriser l'achat d'une console de son pour le camp de jour

Attendu que la municipalité a obtenu une aide financière de 5 020 \$ l'achat de matériel pour l'amélioration du camp de jour;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'achat d'une console de son de marque Bose auprès de l'entreprise de Sonimec, au coût de 1 756,81 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2494)

16. Autorisation pour la marche Défi Sutton au profit de la Société canadienne du cancer et l'organisme Rose-des-Vents, le 4 mai 2019, au parc du Sanctuaire

Attendu que la municipalité est saisie d'une demande pour l'utilisation du parc du Sanctuaire pour la tenue de l'évènement *Défi Sutton*, le 4 mai 2019;

Attendu que les sentiers demeureront accessibles aux marcheurs pendant l'évènement;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser le comité organisateur à tenir leur activité au Parc du Sanctuaire conditionnellement au dépôt, au bureau municipal, d'une police d'assurance couvrant l'évènement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2495)

17. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 543-17 sur la délégation de pouvoir	14 848,32 \$
Salaires nets payés en août 2018	29 612,28 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	2 690,43 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 10 septembre 2018	19 714,92 \$
Total des dépenses au 10 septembre 2018 :	66 865,95 \$

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 10 septembre 2018 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2496)

18. Varia

18. a) Course automnale amicale :

Attendu que la municipalité est saisie d'une demande pour l'utilisation du parc du Sanctuaire pour la tenue de l'évènement *Course automnale amicale* organisée par M. Alain Carignan;

Attendu que les sentiers demeureront accessibles aux utilisateurs pendant l'évènement;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'autoriser M. Alain Carignan à utiliser le Parc du Sanctuaire pour la tenue de l'activité Course amicale automnale, le 7 octobre 2018, conditionnellement au dépôt, au bureau municipal, d'une police d'assurance couvrant l'évènement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-09-2497)

18. b) Jeudis en Chanson :

La conseillère, Mme Stéphanie Bonin, présente les résultats des activités tenues lors de la fête *Les Jeudis en Chanson*. Les commentaires reçus ont été positifs. Une centaine de personnes ont assisté à cette fête (125 au total). Ce fut une belle réussite.

19. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par la mairesse, Mme Line Fréchette, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Sondage loisirs – avoir accès à l'information
- Athlètes sportifs majoriquois – souligner leur implication
- Balle des jeunes

20. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 19 heures et 52 minutes.

Mme Line Fréchette
Mairesse

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

